

# Le Mali face à un isolement dangereux : Niankoro Yeah Samaké met en garde contre le retrait de la CEDEAO

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 20 DECEMBRE 2024

# 1697

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Économie et Gestion**

## Face à la gouvernance mondiale, l'unité africaine est la seule voie



**FAMa : Opérations contre les groupes armés terroristes réussies**



**Reformes politique et institutionnelle : Pose de la Première Pierre du Siège de la Cour des Comptes**

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*



## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION** : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



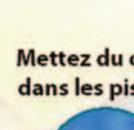
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.14



P.18



P.27



## Une /

Économie et Gestion : Face à la gouvernance mondiale, l'unité africaine est la seule voie

P.4

## Brèves /

Mali : Atelier de validation des documents de Politique et de Stratégie de Sécurité nationale

P.14

Projet de la Mine de Lithium de Goulamina : Le Président de la Transition a reçu le PDG de Ganfeng

P.14

Renforcement des relations sino-maliennes : L'Ambassadeur du Mali présente ses lettres de créance à Xi Jinping

P.15

FAMA : Opérations contre les groupes armés terroristes réussies

P.15

## Actualité /

Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes : La 29ème session a approuvé le rapport d'activités 2024 et le plan d'action 2025

P.18

L'emploi des jeunes au Mali : Des défis exacerbés par l'inéquation entre la formation et les besoins du marché

P.20

Création des COFOV : Salutations et Reconnaissance pour l'Initiative

P.22

## Politique /

Reformes politique et institutionnelle : Pose de la Première Pierre du Siège de la Cour des Comptes

P.25

Le Mali face à un isolement dangereux : Niankoro Yeah Samaké met en garde contre le retrait de la CEDEAO

P.27

## Culture & société /

Découverte révolutionnaire de l'empereur Aboubakar II : Le documentaire "African glory" illumine Bamako

P.30

## International /

Région de l'Arctique : Les Forces Armées Russes présentes au même titre que celles de l'OTAN

P.31

Corruption et trafic d'influence : La Cour de cassation confirme la condamnation de Nicolas Sarkozy

P.32

Tensions croissantes entre Bakou et Paris : Le président azerbaïdjanais critique le gouvernement français

P.33

## Sport /

CAF Awards 2024 : Le Mali à l'honneur !

P.34

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



## Économie et Gestion

### Face à la gouvernance

### mondiale, l'unité

### africaine est

### la seule voie

Les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale ont mis en place un système pour organiser, contrôler, maîtriser et de gouverner le monde : c'est le système des Nations Unies. Ce système est une véritable « gouvernance mondiale » ayant, entre autre, pour mission d'affaiblir les gouvernements des pays, voire se substituer à eux dans biens de domaines.

#### I – Des pays « départements »

Tous les pays totalement intégrés au système des Nations Unies ressemblent à des « Départements », ne disposant pas de véritables libertés pour concevoir et conduire la politique de développement de leur choix.

A titre d'illustrations, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) tend à se prendre pour le « Ministère de la Santé du monde », se substituant aux Ministères de la Santé des pays. En effet, elle :

- édicte des directives,
- donne, sinon dicte des orientations,

- valide les résultats des recherches,
- contrôle la fabrication des médicaments et des vaccins,
- établit des normes de santé,
- décide de ce qui est bon pour nous les Africains, impose des programmes de vaccination de leurs choix, même si l'Afrique n'en a pas besoin,
- etc.

Elle s'impose à tous les pays totalement intégrés au système. Les ministères de la santé des pays ressemblent à des Départements qui reçoivent ses ordres et mettent en œuvre ses instructions.

Il en est de l'enseignement où les Africains rejettent de plus en plus des propositions de programmes extravertis.

Le drame des pays d'Afrique noire, face à ce rouleau compresseur qu'aucun pays seul ne peut faire face, c'est leur incapacité à comprendre et réaliser qu'ils ont un destin commun et à s'unir comme l'ont bien compris les pères des indépendances.

Pendant son premier mandat, en traitant les pays Africains, de « pays de merde », le Président Donald TRUMP a – t – il cité d'exceptions?. En traitant les Africains « d'incapables à penser » et « d'incapables à faire », le Pré-



sident Emmanuel MACRON n'a pas cité d'exceptions.

Ce sont des qualifications que beaucoup d'impérialistes disent tout bas. Alors pourquoi, ce continent n'arrive pas à être encore plus uni, faire son unité ?

Pourquoi des pays et des Africains se croiraient – ils faire exceptions à ces qualificatifs, s'associant ainsi avec eux pour combattre leurs frères et sœurs et détruire leurs pays ?

Les cadres des indépendances étaient, en grande majorité, des patriotes, des panafricains, acquis pour la cause du Continent. Au fil du temps, on assiste à l'arrivée de cadres de remplacement, imbus des flatteries de ti-

tres, de diplômés et peu soucieux du devenir de leurs pays et du Continent.

**II –Tableau synoptique de comparaison entre « gouvernements nationaux » et « gouvernement mondial»**

De façon générale, la gouvernance pourrait être définie comme **la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre des Institutions d'un Etat, d'une Société commerciale ou toute autre Entité pour assurer son fonctionnement normal.**

Dans le tableau synoptique ci-après, la comparaison pourrait être approximative. De toutes les façons, la gouvernance mondiale ne fera

pas elle-même une présentation claire de ses ambitions et des modes opératoires.

Le but de ce papier est de faire comprendre aux personnes lambda, **que la notion de gouvernance mondiale n'est pas une fiction, elle est une réalité bien présente qui impacte notre quotidien, notre bien-être, voire notre existence.**

En effet, il apparait de plus en plus clairement que les contraintes imposées par la gouvernance mondiale aux gouvernements des pays Africains, impactent **plus négativement que positivement les conditions de vie des populations.**

2.1. Au niveau de la mission générale	
Gouvernances nationales	Gouvernance mondiale
<p>Concevoir, mettre en œuvre toutes les politiques qu'elles jugent nécessaires pour le bien-être des populations du pays</p> <p>Contraintes : toute politique nationale contraire aux politiques de la gouvernance mondiale risque de rencontrer des oppositions de sa part.</p>	<p>Concevoir et mettre en œuvre toutes les politiques qui lui permettent de garder le contrôle des pays du monde.</p> <p>C'est le Général Américain Georges Marshall, un des héros de la deuxième Guerre mondiale qui a élaboré (avec des Universités Américaines) un Plan d'aide économique, au départ, de reconstruction de l'Europe ravagée, par la guerre, puis rapidement devient un Plan pour que l'Amérique ne perde plus le contrôle du monde,</p>

2.2. Au niveau des frontières	
Gouvernances nationales	Gouvernance mondiale
<p>La gouvernance nationale est exercée à l'intérieur des frontières définies et reconnues par la gouvernance mondiale</p> <p>Contraintes : c'est la gouvernance mondiale qui donne aux peuples le droit à l'autodétermination, donc l'indépendance politique. C'est elle qui délimite les frontières et crée les nouveaux Etats.</p>	<p>La gouvernance mondiale exerce ses pouvoirs sur tous les pays du monde à l'intérieur des frontières reconnues sinon tracées par elle-même.</p> <p>Les frontières des pays sont définies et tracées suivant les intérêts des vainqueurs qui se partagent le monde. C'est la gouvernance mondiale qui règle toutes les questions frontalières, notamment les éventuels conflits. .</p>

2.3. Au niveau de la finalité	
Gouvernances nationales	Gouvernance mondiale
<p>La finalité de la gouvernance nationale est l'amélioration sans cesse des conditions de vie des populations.</p> <p>Elle s'évertue à procurer du bien-être pour une grande majorité des populations</p>	<p>La finalité que s'est donnée la gouvernance mondiale, de façon générale, est de ne pas perdre le contrôle, d'arriver à maintenir les pays du monde sous sa dépendance même si cela doit se faire contre le bien-être des populations des pays.</p>

2.4. Au niveau du cadre réglementaire	
Gouvernances nationales	Gouvernance mondiale
<p>Au niveau de la gouvernance nationale, l'Institution en charge de l'adoption des lois est l'Assemblée Nationale.</p> <p>Le pays a la latitude de prendre toutes les lois nécessaires à la mise en œuvre de ses politiques de développement, économique, social, culturel et environnemental.</p> <p>Contraintes : le droit international tend à absorber les droits internes des pays, surtout en matières économiques et financières.</p>	<p>La gouvernance mondiale s'est donnée la mission d'élaborer la réglementation internationale faisant office de Droit international.</p> <p>Les résolutions, décisions et recommandations du Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale des Nations forment l'ossature de la légalité internationale : droit d'intervenir dans un pays, droit du commerce international, règles financières applicables aux types de transferts, Banque des Règlements internationaux, lettres de crédit, lettre de change internationale, chèque international, virements, droit des transports aériens, maritime, commerce international, etc..</p>

2.5. Au niveau des modes opératoires : les ministères	
Gouvernances nationales	Gouvernance mondiale
<p>1. Banque Centrale du Pays. Chargée de la réglementation la monnaie et l'activité bancaire.</p> <p>2. Ministère de l'économie</p> <p>3. Ministère des finances</p>	<p>1. La Fédéral Réserve (FED), le Dollar des Etats Unis est la monnaie du monde. La Banque des Règlements Internationaux (BRI) et le Comité BÂLE (I, II, III), basés en Suisse réglementent l'activité bancaire à l'échelle planétaire.. Les Banques Centrales des pays exécutent leurs ordres.</p> <p>2. Banque Mondiale,</p> <p>PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)</p> <p>3. FMI (Fonds Monétaire International) a en charge les questions budgétaires</p>

4. Ministère de la santé	4. OMS (Organisation Mondiale de la Santé) avec ses départements spécialisés : ONUSIDA, Paludisme,
5. Ministère de l'Agriculture	5. FAO (Organisation pour l'Agriculture et la nourriture) PAM (Programme Alimentaire Mondial FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) Ce grand ministère mondial de l'agriculture pourrait refuser des Projets visant l'autosuffisance alimentaire des pays.
6. Ministère de la défense	6. Le Conseil de Sécurité : Organe en charge du « Maintien de la Paix et de la sécurité » avec son armée de casques bleus.
7. Ministère des transports	7. IATA (International Air Transport Association OACI : (Organisation de l'Aviation Civile Internationale OMI (Organisation Maritime Internationale)
8. Ministère du développement Industriel	8. ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
9. Ministère du Commerce	9. CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
10. Ministère de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique	10. UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
11. Ministère la Culture	11. FIFA (Fédération Internationale de Football, Amateurs) CIO : (Comité International Olympique)
12. Ministère des sports	12. FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population) UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) ONUFemme Ce grand ministère mondial ambitionne de contrôler la population de la terre, de contrôler les naissances, de jouer sur la mentalité des enfants, de rendre la femme indépendante de l'homme, donc de rompre tous les équilibres sociaux.
13. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfance et de la Famille.	13. AIEA Agence Internationale de l'Energie Atomique.
14. Ministère de l'Energie	14. UIT : Union Internationale des Télécommunications en charge de la gestion des satellites
15. Ministère des télécommunications et de l'information	15. CPI : Cour Pénale Internationale, la tristement célèbre juridiction pénale devant laquelle, les Africains doivent tout faire pour qu'aucun autre Africain ne comparaisse plus jamais.
16. Ministère de la Justice	Des juridictions : Commerciales, Universelles des pays, Sportives, des Chambres d'arbitrage, etc.
17. Ministère du Travail	B.I.T : Bureau International du Travail O.I.M : Organisation Internationale de la Migration.
Etc.	Etc.



## II – Comment procède la gouvernance mondiale ?

Une lecture attentive du tableau synoptique montre qu'un pays membre ne peut absolument rien faire sans avis et validation dans le domaine. Le monde est pris à la gorge par une gouvernance mondiale bien conçue et intelligemment mise en œuvre.

Et le système résiste depuis près de 80 ans. Tous ces défoulements à la Tribune de l'Assemblée de l'ONU, ces dernières années sont enregistrés, examinés et analysés par les architectes du système afin de poser tout diagnostic tendant à identifier et de corriger les défaillances. Par un diagnostic permanent, une nouvelle santé est redonnée au système.

Le mode opératoire bien pensé est très efficace. En dehors de la Banque mondiale, dirigée par un Américain et du FMI, dirigé par un Européen, toutes les autres Institutions Onusiennes peuvent être dirigées par des citoyens d'autres pays, notamment de pays non développés.

Quelle bonne stratégie pourrait-on dire? Les armes de domination sont dans les mains des filles et fils de ceux-là mêmes qu'on cherche à dominer, superbement bien payés pour qu'ils fassent bien le job.

On se rappellera toujours d'une Africaine, alors Présidente de la CPI, qui a dilaté le procès

de la honte de tout une race contre le Président Laurent Gbagbo. On se rappellera aussi de cet autre Africain à la tête de l'OIM, qui a fait régner la terreur, prédit l'apocalypse pour le Continent, tout cela dans le but d'obtenir une vaccination inefficace contre une maladie imaginaire que la guerre d'Ukraine est venue mettre à nu.

Enfin, je me rappelle, dans les années 98-99, de ce Rwandais de la Banque mondiale, que j'ai reçu en tant Responsable à la Société d'Expertise Comptable DIARRA, Chef de file d'une grande mission internationale de restructuration d'une grande entreprise nationale. Dans la panoplie des solutions proposées, il m'a dit de dire à mon patron, "qu'il est venu pour casser cette Entreprise et il réussira sa mission".

Pour l'argent, un gros salaire, les cadres Africains, dans des Institutions de la Gouvernance mondiale, sont capables de tout. Dans des systèmes dotés de procédures claires conçues par d'autres, ils sont d'excellents exécutants.

Mais sortez-les des systèmes et confiez-les, la conception et la mise en œuvre de plans de développement : patatras !!!, pour un bon nombre, subitement ils ne brillent plus.

## III – Comment réduire le poids de la gouvernance mondiale ?

Les questions auxquelles tous les Etats cherchent à répondre sont entre autres :

1. Comment exister à côté du système, sans être totalement phagocyté ?

2. Que faut-il faire pour réduire l'emprise de la gouvernance mondiale ?

Les réponses à ces questions sont claires et sans équivoques : **peu de choses. C'est un géant rouleau compresseur devant lequel, il n'est pas conseillé d'affronter individuellement. Il n'y a pas de « Ministère des affaires étrangères », c'est la loi du plus fort. Ou tu acceptes, ou on pète ta gueule.**

En face d'un adversaire plus fort, le triomphe ne pourrait venir que, d'abord de l'union (qui fait toujours la force) et de l'intelligence et non du combat frontal.

Une première solution : serait de ne pas intégrer totalement le système. C'est ce que font des pays comme la Corée du Nord, l'Iran, Cuba, la Libye du Colonel Kadhafi dans une moindre mesure, des monarchies du Golfe. Ils ne cherchent pas l'approbation des Nations Unies dans bien de choses.

Mais la peur des qualificatifs, comme « pays paria » ouvrant la voie à l'isolement, la solitude fait que cette voie n'est pas très utilisée. J'entendais, sur une grande chaîne de média international, un grand intellectuel Africain de l'Ouest, répondre à la question : « Est – ce – que le Mali serait – il devenu un pays paria ? », c'est-à-dire un non-conformiste, peu fré-

quentable. Il s'est donné à cœur joie en traitant le Mali de tous les « noms d'oiseaux ». Il affirme que ce pays a chassé tout le monde. Une telle affirmation mérite des rectifications compte tenu de la complexité des événements survenus :

- Au sommet d'Accra en 2020, les Autorités militaires du Mali ont tout accepté : Président civil (Bah N'DAW le 21 septembre 2020), Premier civil (Mouctar OUANE le 28 septembre 2020), le Vice - Président ne prête serment, ne remplace pas le Président civil en cas de vacances, etc. Qu'est - ce - qu'ils n'ont pas accepté pour calmer la CEDEAO !!! Malgré tout cela, on constate que :
  - C'est la CEDEAO qui a suspendu le Mali de toutes ses instances statutaires.
  - C'est la CEDEAO qui a mis le Mali sous embargo.
  - C'est l'UMOA qui a gelé les avoirs du Mali à la BCEAO.
  - Ce sont ces mêmes Institutions qui ont refusé d'appliquer la décision de justice qui a déclaré « illégal le gel des avoirs » du Mali,
  - Sans compter les mesures individuelles draconiennes,

Alors, la question suivante à Monsieur le grand intellectuel : Qui a chassé qui ? Le Mali n'a pas été ménagé, ni par les Communautés partenaires, ni à l'intérieur du pays alors qu'un comportement inverse d'accompagnement aurait pu être beaucoup plus efficace.

**Après les sommets des sanctions, y'a - t - il eu un seul sommet de réconciliation, en dehors de Chefs d'Etat commis pour convaincre de revenir ? Cette crise a mis en exergue les caractères d'orgueil et de hautain des Noirs entre eux.** Il ne fait aucun doute qu'en revanche :

- C'est le Mali qui a refusé que son territoire soit le champ d'expérimentation d'une intervention de l'OTAN, déguisée en « Force Takouba » regroupant plusieurs pays membres de cette Organisation.
- C'est le Mali qui a mis fin aux Accords militaires avec la France pour manque de résultats. Il est heureux de constater cette voie tracée par le Mali est de plus en plus suivie par d'autres pays. C'est dire que le Mali ne s'est pas trompé de décision.

Et c'est cela que vous appelez « chasser tout le monde ». Sans aucun doute, pour l'appât du gain, l'Africain est manipulable à souhait.

Les Autorités de la Transition ne cessent de le répéter : le Mali est prêt à coopérer avec tout pays dans le cadre d'un partenariat respectant les choix de chaque Partie. La paix est le point de départ de tout processus de développement. **Les Maliens aiment leur pays et ils sont obligés de se réconcilier autour du Mali. Les divisions, les comportements de « moi seul et moi seul », les attaques personnelles, etc ne conduisent nulle part. Ce ne sont que des**

**luttons permanentes de personnes aux conséquences désastreuses pour le pays. Nous devons avoir plus d'ambitions pour le Mali.**

**Une deuxième solution** pourrait être la nouvelle Organisation en cours de construction, formée par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et South Africa (B.R.I.C.S). Il ne fait aucun doute que l'économie tient les rênes de tout système, mais, même les BRICS auront du mal à déstabiliser cette Organisation géante méthodiquement implantée depuis 1945, soit près de 80 ans.

D'abord, ils sont tous membres du système dont certains siègent au sommet stratégique qui est le Conseil de Sécurité. Ensuite, certains sont en coopération sur d'autres grands chantiers comme la Station Spatiale Internationale (ISS). C'est dire qu'il y'a des champs de discussions avec les BRICS pour mieux réguler la gestion de la gouvernance mondiale, solutionner le problème de leadership qui est à la base de la création de la nouvelle Organisation.

**Une troisième solution** serait l'Afrique cherche à prendre son indépendance par rapport au système ou à peser sur lui. La position de spectateur passif n'apporte rien au Continent. L'Afrique doit être actrice de son destin. Pour cela, il ne faut pas se tromper de combat. **L'unité du Continent est la seule voie pour peser sur la gouvernance mondiale.**





Les ensembles communautaires doivent éviter des erreurs commises par la CEDEAO, qui n'a pas eu de fonds pour combattre le terrorisme au Sahel. Mais avec la prise de fonction le 29 mai 2023 du nouveau Président Bola TINUBU du Nigeria, elle a annoncé subitement qu'elle a un milliard de dollars pour mobiliser la « Force en Attente » contre le Niger, au nom de l'idéal démocratique.

Ah oui, quelle décision courageuse qu'elle aurait dû prendre contre les terroristes et non contre le Niger !!! On va jusqu'à imaginer des « frappes chirurgicales » contre les militaires mais pouvant épargner des vies civiles. L'Africain est prêt à démontrer ses capacités de tueries de ses sœurs et frères pour démontrer aux impérialistes qu'il sait bien les servir.

#### **IV – L'Afrique unie pourrait bien faire trembler le système**

Le système a été conçu pour le partage du monde, principalement l'Afrique. Il repose en grande partie sur l'Afrique. C'est dire que ce géant semble avoir des pieds d'argile devant une Afrique unie. Les architectes du système le savent bien. Tenez :

- Le départ de la MINUSCO, présente en RDC depuis les années 62 – 63 doit être exigé par l'Union Africaine. Le Continent doit résoudre ses conflits internes et ne doit plus jamais solliciter d'interventions Onusiennes. L'Union Africaine continue ses missions de libération du

continent et le développement économique.

- Les Institutions de Breton Wood, notamment Banque mondiale et FMI vivent des farineux bénéfices réalisés sur les prêts accordés aux pays Africains, leurs principaux clients, qui se battent pour être le « meilleur élève de la Banque et / ou du FMI ». Une Afrique unie pourrait imposer ses conditions à ces Institutions, voire provoquer le démantèlement.

- La dénonciation du Statuts de Rome du 1er Juillet 2002, par les 53 pays Africains mettraient immédiatement fin à la Cour Pénale Internationale (CPI), une juridiction injuste et raciste contre les Africains. **Comme l'a dit le célèbre avocat feu Maître Jacques VEGES, il y aurait « une justice internationale quand les vaincus pourraient juger les vainqueurs, quand les faibles pourraient juger les forts ».** Et pourquoi l'Afrique va – t – elle rester dans le Statuts de Rome, alors que ceux-là mêmes qui l'ont initié ne l'ont jamais signé ou ratifié ? Parce qu'ils savent que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles alors que ce sont eux qui ont le monde à feu et à sang.

- Le refus des 53 pays de l'Union Africaine, de mettre en œuvre les Directives et Instructions de l'OMS, mettrait fin à cette Institution, dirigée par un Africain pour encore mieux soumettre le continent. Etc.

Le système des Nations Unies, conçu pour gérer le partage de l'Afrique, ne dépend que de la bonne volonté des filles et des fils du Conti-

ment. Leur refus de se soumettre mettrait fin au système ou obligerait ses architectes à le repenser. Pour cela, il doit y avoir plus de Panafricains que de traitres.

« Le panafricanisme est une chaîne dont les maillons sont les filles et les fils du Continent. Si pour de l'argent ou d'autres raisons, des maillons cèdent, toute la chaîne s'écoulerait », Siné DIARRA, ai-je toujours dit,

**En conclusion, les notions de « gouvernance mondiale » et de « gouvernement du monde » sont des réalités. Elles constituent des boulets aux pieds des pays dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement.**

**Seules les intelligences individuelles et collectives par le biais de l'Unité africaine et la construction de grands ensembles sont des voies de résistance.**

**Il ne fait aucun doute que le système Onusien vise à maintenir l'Afrique, en état de dépendance permanent.**

**La question n'est plus de savoir qu'est-ce qu'il faut faire, mais comment et quand. C'est dans l'unité que l'Afrique noire vaincra toutes les adversités.**

Siné DIARRA  
Expert –Comptable, Essayiste  
Bamako – Mali.

## ■ Daouda Bakary Kone



Mine de Lithium de Goulamina : c'est le premier projet de Ganfeng Lithium au Mali.

## ■ nametests.com English -



Prince Harry & Meghan donnent au monde un aperçu rare de leurs adorables enfants roux Archie & Lilibet dans leur carte de Noël 2024 Photos dans les commentaires



## ■ Tandina Elhadj Beyt'allah -



Sous la supervision générale de mon oncle l'enfant de Tombouctou, l'homme des grands événements à Tombouctou Yehia Haidara . Le festival du vivre ensemble connaîtra cette année une innovation, une nouvelle inspiration. Si vous n'avez pas encore payer votre bracelet c'est le moment.



## ■ Sory de Motti

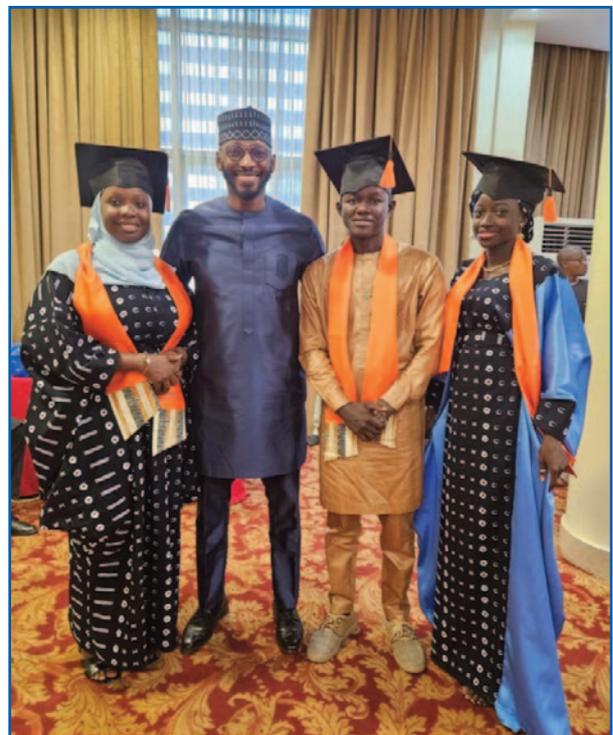


Joliba TV.News  
Tenez bon chers amis. Nous nous satisfaisons de la leçon de professionnalisme infligé par le CSC du Faso à la HAC.

## ■ Moctar Ousmane SY



Heureux et fier de nos trois membres de la Génération Engagée qui sont désormais alumnis des écoles politique et démocratique du NIMD Mali Promotion Bassirou BANE de l'école politique et Promotion Feu Dr Abdoulaye SALL et Daouda TEKETE de l'école démocratique. Felicitations à nos membres Mamadou Maiga , TIMBO Lalla Sidibé et Hawa Ibrahima Daff pour leur brillante participation avec le titre de major de promotion pour deux d'entre eux. La formation politique et démocratique des jeunes est nécessaire en ce qu'elle permet de les préparer à l'exercice des responsabilités publiques et de bonifier leur engagement au service de la construction nationale. Je félicite également le NIMD et l'ensemble de ses partenaires dont L'Union européenne au Mali pour leur engagement constant en faveur la jeunesse de notre pays. Vivement les prochaines écoles. Moctar Ousmane SY



## Journal Le Mali Emergent



Mali: Hamadou Dianka Fall nommé à la tête du Direction Générale des Impôts

Au #Mali, la nomination de Hamadou Dianka Fall au poste de directeur général des #impôts a été officialisée, marquant un tournant significatif dans la gestion fiscale du pays, le mercredi 18 Décembre 2024.

Ancien directeur des grandes entreprises au sein de la Direction générale des impôts, Fall succède à son prédécesseur dans un contexte marqué par des controverses, notamment liées à ses qualifications et à des oppositions politiques.

Victime des controverses et tensions politiques

Hamadou Dianka Fall a été au centre de plusieurs contestations, notamment de la part du groupe politique « Aly Daou », qui a exprimé des réserves quant à sa capacité à diriger ce département essentiel. Ainsi, ces oppositions ont engendré des tensions palpables au sein de l'appareil étatique, attirant l'attention sur la dynamique politique en cours dans le pays.

Malgré la résistance qu'il rencontre, les autorités de la transition ont placé leur confiance en Hamadou Dianka Fall pour gérer un secteur vital pour l'économie malienne.

Par ailleurs, la direction des impôts est cruciale pour la mobilisation des ressources financières, et les enjeux sont particulièrement élevés dans un contexte où la stabilité économique est primordiale pour le Mali. Aussi, la capacité de Fall à naviguer à travers ces tensions tout en garantissant l'efficacité des services fiscaux sera déterminante pour le développement économique du pays.

Alors que Hamadou Dianka Fall commence son mandat, l'espoir demeure que les différends internes ne nuisent pas au fonctionnement des infrastructures fiscales.

Notons que l'efficacité de son leadership sera scrutée de près, tant par les acteurs politiques que par la population, dans un Mali en quête de stabilité et de prospérité.

Daouda B KONE

Source : #CroissanceAfrique



## Femmes dici et dailleurs -



« On n'épouse pas la femme qu'on veut, mais celle qu'il faut. Il est temps que les humains se réveillent et sortent des émotions sans fondement. L'excès d'émotions est nuisible. Trop aimer devient un excès. Il faut être réaliste : aimer, c'est beau, mais si aimer cette personne te fait souffrir, ce n'est plus de l'amour, c'est de la maltraitance. »



## infosport



Félicitations à Yves Bissouma élu dans l'équipe type de l'année de la CAF

## Solo Diarra



Boulevard Fakoli DOUMBIA: de l'intersection de Route de l'Aéroport, en passant par le feu tricolore de Garantiguiougou à l'intersection Avenue Martin Luther King, Baco-Djicoroni

## Awa Sylla



Maintenant allons préparer le mariage de Perzan Fondateur du Pat. Zero célibataire chez mes petits frères.

## ■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

En un temps record, vous avez été des centaines à me rejoindre sur Facebook, et je tiens à vous adresser ma profonde gratitude. Votre engagement et votre intérêt pour mes messages sont une source immense de motivation. Ensemble, nous partageons une ambition : rétablir la paix, la stabilité et promouvoir la prospérité de notre cher Mali. Chaque échange, chaque interaction renforce ma détermination à travailler pour des solutions concrètes et des opportunités réelles pour notre avenir commun.

Continuons à bâtir cette dynamique, car le Mali mérite notre unité et notre engagement sincère. Partagez, commentez, faites entendre votre voix : c'est ensemble que nous relèverons les défis et construirons le Mali de demain.

Merci pour votre confiance! Le travail continue.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



## ■ Alpha Diallo



Je partage sa préoccupation face à l'isolement que cette décision pourrait engendrer à un moment où le Mali a besoin d'une coopération renforcée avec ses voisins pour faire face aux défis communs. L'appel au dialogue et à la réforme de la CEDEAO, tout en défendant les intérêts du Mali, est une démarche responsable et visionnaire. Comme l'a souligné Yeah Samake, l'héritage panafricaniste du Mali repose sur une aspiration à l'unité et à la solidarité. Il est essentiel de préserver cet idéal, non seulement pour honorer notre histoire, mais aussi pour bâtir un avenir prospère et sécurisé pour notre pays et la région. Je soutiens pleinement cette invitation à la sagesse et à un leadership éclairé, afin de replacer le Mali au cœur de l'intégration africaine.

## ■ Daouda Bakary Kone



Mines: Barrick Gold entame un feuilleton judiciaire auprès Centre International pour le règle-

ment des différends relatifs aux investissements. C'était l'info d'hier là pour vous.

## ■ L'Economiste du Mali



Mali: La Renaissance de l'#APEXMali grâce à la bonne conduite du DG Massoudou Cissé

Au #Mali, l'Agence pour la promotion des exportations (#APEXMali) a tenu sa 13ème session ordinaire du Conseil d'administration, le mercredi 19 décembre 2024. Au cours de cette réunion, il a été décidé que le budget prévisionnel pour l'année 2025 s'établit à 799,5 millions de FCFA.

Ainsi, la session a été présidée par l'ancienne ministre Mme Alwata Ichata Sahi et a permis de passer en revue plusieurs points clés à l'ordre du jour. Parmi ces points figuraient le bilan des activités réalisées en 2024 et la présentation des projets envisagés pour 2025. Par ailleurs, il convient de noter que cette réunion a également été l'occasion de saluer les performances de l'APEX-Mali au cours de l'année écoulée, sous la direction du directeur général Massoudou Cissé. Malgré les contraintes budgétaires rencontrées, l'agence a réussi à réaliser des avancées significatives grâce à un leadership efficace et dynamique.

Massoudou Cissé, reconnu pour sa capacité à mener des initiatives et à promouvoir des investissements, a su orienter l'APEX-Mali vers des objectifs ambitieux tout en renforçant son rôle dans la promotion des exportations au Mali. Pour le développement économique et commercial de notre pays, l'Agence pour la promotion des exportations reste une entité stratégique pour le Mali.

Notons que le nouvel budget, ambitieux, devrait ainsi permettre à l'agence de continuer à appuyer le développement économique du pays et de favoriser un environnement propice aux investissements. Au regard du bilan, le conseil d'administration juge un résultat positif après des moments de purgatoire.

Zangouna KONÉ



**Mali : Atelier de validation des documents de Politique et de Stratégie de Sécurité nationale**



Le Ministre Conseiller à la sécurité nationale, le Général de division (ER) Yamoussa CAMARA, a présidé le mercredi 18 décembre 2024, à Koulouba, la cérémonie d'ouverture du deuxième atelier de validation des documents de Politique et de Stratégie de sécurité nationale. Cette rencontre, s'étalant sur trois jours, a pour objectif principal d'examiner l'avant-projet de Politique de Sécurité nationale (PSN) et ses documents connexes, la Stratégie nationale de sécurité ainsi que le Guide d'élaboration des stratégies sectorielles et spécifiques. Initié en 2014, le processus d'élaboration de la PSN vise à combler le manque d'un cadre de référence unique et le manque de coordination dans les réponses sécuritaires. Depuis 2019, sous la coordination du Secrétariat permanent du Conseil de Sécurité nationale (SP-CSN), ce travail s'est enrichi grâce à la participation active des principaux acteurs de la Sécurité nationale, des organisations de la société civile et des partis politiques.

Lors d'un premier atelier tenu plus tôt dans l'année, des observations pertinentes avaient été émises et intégrées dans les documents de travail. Ce deuxième atelier vise donc à consolider ces contributions et à finaliser les textes.

Dans son discours d'ouverture, le Général de division (ER) Yamoussa Camara a souligné l'importance stratégique de ces documents pour le Mali. « Aucun pays ne peut pleinement exercer sa souveraineté sans des capacités réelles de dissuasion et de coordination. La Politique de Sécurité nationale et la Stratégie de Sécurité nationale doivent constituer le fondement de notre vision, nous permettant d'anticiper et de mieux répondre aux crises qui touchent notre nation », a-t-il déclaré. Il a également salué la contribution de l'ensemble des acteurs, tout en encourageant un débat ouvert et constructif pour parvenir à des documents à la hauteur des défis sécuritaires de notre pays.

L'atelier rassemble des représentants des ministères, des Forces de défense et de sécurité (FDS), des organisations de la société civile, des partis politiques et des experts en sécurité. Avec l'élaboration de ces documents stratégiques, notre pays se dote d'une vision claire et coordonnée pour faire face à ses défis sécuritaires. Ce processus, fruit d'une démarche inclusive, reflète l'ambition nationale de bâtir un avenir stable

**Projet de la Mine de Lithium de Goulamina : Le Président de la Transition a reçu le PDG de Ganfeng**



Le Président de la Transition, le Général d'armée Assimi GOÏTA, a récemment accordé une audience au PDG de la société Ganfeng lors de l'inauguration officielle de la mine de lithium de Goulamina à Bougouni. Cette réunion, qui s'est tenue le 15 décembre 2024, a également réuni le Ministre de l'Économie et des Finances, le Ministre de l'Énergie et de l'Eau du Mali, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Mali, ainsi que le Directeur général de la société de lithium du Mali pour la partie chinoise.

L'audience a été l'occasion pour le Directeur général de Ganfeng de présenter au Chef de l'État un plan de travail pour les cinq prochaines années concernant le projet de Goulamina. La délégation chinoise a également fait le point sur les progrès réalisés depuis le début des installations sur le site de la mine.

Le Président GOÏTA a exprimé ses félicitations à la société Ganfeng pour son engagement exemplaire dans la mise en œuvre du projet de la mine de lithium de Goulamina. Il a également encouragé les responsables de Ganfeng à promouvoir une exploitation responsable des ressources naturelles, visant à créer des emplois et à générer des bénéfices pour les communautés locales et pour le Mali dans son ensemble.

Cette rencontre entre le Président de la Transition et le PDG de Ganfeng souligne l'importance de la coopération entre le Mali et la Chine dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles, tout en mettant en avant la nécessité de mener ces activités de manière socialement et environnementalement durable.

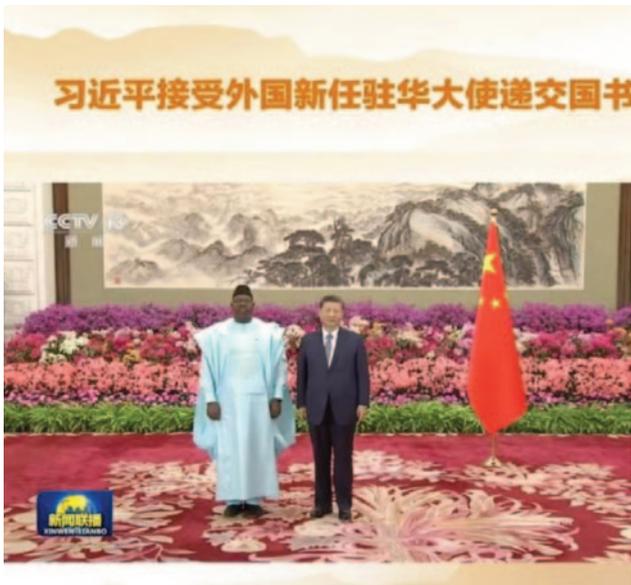
Mohamed N'Diaye



et sécurisé. Les résultats de cet atelier porteront la marque de l'ensemble des acteurs mobilisés pour la défense et la protection de la nation.

Fatou Sissoko

## Renforcement des relations sino-maliennes : L'Ambassadeur du Mali présente ses lettres de créance à Xi Jinping



**S**on Excellence Monsieur Elisee Jean DAO, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali, a récemment franchi une étape significative dans le renforcement des relations entre le Mali et la Chine en remettant ses Lettres de créance à Son Excellence Monsieur Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine. La cérémonie officielle s'est tenue le jeudi 12 décembre 2024 au Palais de l'Assemblée du Peuple, marquant ainsi un jalon important dans les liens d'amitié et de coopération entre les deux nations.

Cette rencontre solennelle a réuni une vingtaine d'Ambassadeurs, soulignant l'importance accordée par le Mali au partenariat avec la Chine. Dans son discours, le Président chinois a exprimé la volonté de son pays de partager les opportunités de développement avec tous les pays, mettant en avant le haut niveau de modernité atteint par la Chine dans divers domaines. Il a réaffirmé l'engagement de la Chine en faveur d'un développement pacifique, tout en renforçant les relations de coopération sur la base de l'égalité entre les nations.

Le Président Xi Jinping a également souligné l'importance d'une coopération renforcée dans un contexte international marqué par des défis d'instabilité. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des relations d'amitié historique entre le Mali et la Chine, désormais élevées au rang de partenariat stratégique. Il convient de rappeler que lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine à Beijing en septembre 2024, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali, avait réitéré la volonté commune des plus hautes Autorités des deux pays d'approfondir leur coopération bilatérale.

Cette rencontre entre l'Ambassadeur du Mali et le Président chinois marque ainsi une nouvelle étape dans la consolidation des relations entre les deux nations, ouvrant la voie à un partenariat durable basé sur la coopération mutuellement bénéfique.

Yacouba Ongoiba

## FAMa : Opérations contre les groupes armés terroristes réussies



**L**es Forces Armées Maliennes (FAMa) ont récemment lancé une série d'opérations majeures contre les groupes armés terroristes dans plusieurs secteurs du Mali. Ces actions ont eu lieu à Nampala, Tessit, Labbezanga et Songo, et ont abouti à la neutralisation de plusieurs terroristes ainsi qu'à la destruction de véhicules logistiques terroristes chargés de carburant et de munitions.

Selon les informations communiquées par l'État-Major Général des Armées, le 15 décembre 2024, des frappes aériennes ont visé avec succès un regroupement terroriste et un pick-up chargé de logistique à l'est de Diabaly, dans la région de Nampala. Le lendemain, à 10h20, de nouvelles frappes aériennes ont détruit un véhicule logistique terroriste chargé de carburant et de munitions, entraînant la neutralisation de trois combattants dans le secteur de Tessit. À 10h38, un autre véhicule stationné sur une base terroriste a été anéanti dans le secteur de Labbezanga. Le même jour, des frappes aériennes ont également détruit une importante base logistique terroriste près de Songo, dans la région de Niono, Ségou.

Les opérations de recherche et de destruction des refuges terroristes se poursuivent activement. En outre, le 15 décembre 2024, des unités opérant dans le secteur de Tagadeyate ont capturé Ahmad Ag Ditta, un haut responsable de l'EIGS, en direction d'Anderaboukane, dans la région de Ménaka. Ahmad Ag Ditta est accusé de nombreuses exactions contre les populations civiles et d'attaques contre les FAMa. Sa capture représente un succès majeur dans la lutte contre le terrorisme, soulignant la précision, la rigueur et le professionnalisme des forces engagées.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation du territoire national, une unité des FAMa a pris en charge deux terroristes de l'EIGS qui se sont rendus dans le Gourma d'Ansongo le 14 décembre 2024. Ces actions démontrent l'engagement continu des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme et la protection des populations civiles.

Karamoko B Keita

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)



**Nekapro**



Scannez ici pour accéder au site web

# SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



**Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.**



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

**CONTACT**



+223 74-44-27-44

[www.nekapro.com](http://www.nekapro.com)



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



**Premier essai gratuit**



# OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE  
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



## Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

### 2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

**23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption*

*et d'enrichissement illicite*

**NUMÉRO VERT : 80 00 22 22**

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 [contact@oclei.ml](mailto:contact@oclei.ml)  [www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

# Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes : La 29ème session a approuvé le rapport d'activités 2024 et le plan d'action 2025



Les douze membres du Conseil d'Administration de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes étaient en conclave ce jeudi matin au Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle à l'occasion des travaux de la 29ème session ordinaire de leur organe.

Présidée par Madame Oumou Sall SECK, Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle et présidente du Conseil, cette session a examiné et approuvé le procès-verbal de la 28ème session

ordinaire tenue le 03 octobre 2024; le point d'exécution des recommandations issues de la même session, le rapport d'activités, le rapport d'exécution du budget 2024, le plan d'actions et le projet de budget 2025. Elle a également approuvé après analyse la note portant gestion financière du Projet Emploi et entrepreneuriat verts par et pour les jeunes de la SNV Mali en acronyme « Go Green » puis le rapport d'exécution du contrat annuel de performances 2024 ainsi que le projet de contrat annuel de performances 2025.

A l'ouverture des travaux, Madame Oumou Sall

SECK a rappelé combien elle avait pris la mesure de l'importance du rôle des administrateurs dans l'atteinte des objectifs stratégiques des organismes personnalisés du Département de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la Formation professionnelle. Elle dit aussi avoir pu évaluer l'ampleur des défis, mais aussi la somme de potentiels du Département. En effet, a-t-elle affirmé, face ces défis, « je puis vous assurer de l'engagement politique de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la transition, Chef de l'Etat et celui de l'ensemble du Gouvernement » et ce après avoir pris note des efforts de solution



recherchées à travers l'appui du Conseil national de transition et du Conseil national du Patronat du Mali pour la dotation de la structures en sources de financement pérennes.

Madame le Ministre a également rappelé les trois principes qui guident l'action publique, à savoir le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenariats opérés par le Mali puis la défense des intérêts vitaux du peuple malien dans les prises de décisions nous concernant tous, à quelque niveau que nous sommes. A ces principes édictés en janvier 2023, elle a adjoint les priorités assorties de la lettre de cadrage adressée par Son Excellence le Président de la Transition, Chef de l'Etat au Premier ministre, Chef du Gouvernement le 27 novembre dernier.

En 2024, l'APEJ a pu disposer en inscriptions de 5 813 550 977 FCFA. Avec ce budget ses interventions ont touché quelques 9 690 jeunes dans les trois composantes du Programme Emploi Jeune, à savoir 1 564 jeunes dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes, 6 444 jeunes dans le cadre des actions de développement de l'esprit d'entreprise et 1 682 jeunes dans le cadre des sous composantes accès au financement.

Le projet de budget 2025 est équilibré en recettes et dépenses à 5 581 578 079 FCFA soit une baisse de 3,99% par rapport au budget de 2024. Le plan d'action 2025 prévoit la mise en œuvre des 39 activités qui permettront de toucher directement 12 520 jeunes, soit : 500 jeunes en stage de qualification professionnelle, 500 jeunes en stage de formation pro-

fessionnelle, 400 jeunes formés dans le cadre de l'apprentissage, 570 jeunes formés sur les chantiers écoles alors que 10 000 jeunes seront sensibilisés en entrepreneuriat.

Par ailleurs, 200 jeunes seront formés en entrepreneuriat en ligne à travers les modules digitalisés, 250 jeunes en mentorat et 100 AGR financées au profit des personnes vulnérables avec l'appui de plusieurs partenaires. Sur la période de référence 2004-2023, les interventions de l'APEJ ont touché directement 220 735 jeunes et indirectement 44 882, soit 265 617 bénéficiaires.

Organe délibérant de l'APEJ, le Conseil d'administration comprend plusieurs structures dont le Département de tutelle en l'occurrence le Ministère chargé de l'emploi ; la Direction Nationale de l'Emploi, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle ; le Ministère chargé de la Jeunesse; le Ministère de l'Eco-

nomie et des Finances, le Ministère chargé du Développement rural ; le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le CNPM, l'APCMM ; le Ministère des Transports et des Infrastructures ; le CNJ-Mali et le Représentant du personnel de l'APEJ.

Au terme des travaux, Madame Oumou Sall SECK a félicité les administrateurs et les cadres de direction de l'APEJ pour la qualité des travaux en recommandant la culture de l'approche communautaire et de proximité pour les interventions qui doivent avoir le mérite de la bonne orientation et du bon ciblage.

Cette session du l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes s'est tenue sous de bons auspices. En effet le Conseil des Ministres de la veille a annoncé la prochaine remise d'un chèque géant aux jeunes diplômés stagiaires du 13ème programme de stage de formation professionnelle de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes à travers un appui financier d'1,130 milliard fca. Cette opération traduit l'engagement des Autorités de la Transition pour la formation et l'insertion des jeunes et matérialise également la ferme orientation politique de maintenir et de pérenniser ce programme exceptionnel en faveur de la jeunesse. Les administrateurs ont pris acte de cette haute initiative et ont adressé leurs remerciements au Président de la transition, Chef de l'Etat, au Premier ministre, au Ministre Oumou Sall SECK et à l'ensemble du Gouvernement

CICOM APEJ



# L'emploi des jeunes au Mali : Des défis exacerbés par l'inéquation entre la formation et les besoins du marché



Ces dernières décennies, les jeunes Maliens sont confrontés à de multiples défis liés à l'emploi, notamment un taux de chômage élevé et persistant, particulièrement chez les jeunes hommes et les diplômés du supérieur ; une inadéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi et une prédominance du secteur informel. Il existe également des inégalités régionales marquées, avec une situation particulièrement difficile dans les régions du Nord... C'est ce qui ressort de la dernière édition de «Mali-mètre» de la Fondation Friedrich Ebert (FES). Une enquête (utilisant les données de 2019 à 2024) intitulée «Analyse thématique de l'emploi pour la tranche d'âge de 18-35 ans au Mali»

Analyser les dynamiques d'emploi chez les jeunes au Mali en examinant les variables comme l'âge, le genre, la région, la tranche d'âge, le niveau de formation, la situation matrimoniale et le statut économique ou d'emploi

! Tel est était l'objet de la dernière édition de «Mali-Mètre» de la Fondation Friedrich Ebert (FES). Une enquête intitulée «Analyse thématique de l'emploi pour la tranche d'âge de 18-35 ans au Mali». Cette analyse se concentre sur les répondants âgés de 18 à 35 ans, en utilisant les données de l'enquête Mali-Mètre pour la période de 2019 à 2024. Elle s'efforce de mettre surtout en évidence les défis auxquels sont confrontés les jeunes sur le marché du travail.

A commencer par le taux de chômage élevé. Il y ressort que les jeunes représentent 75 % des sans-emplois dans la population totale. Ce qui démontre un taux de chômage élevé par rapport aux autres tranches d'âge. On constate par exemple que 29 % des jeunes de 18 à 35 sont inactifs et 6 % sont à la recherche d'un emploi. Une analyse «genrée» démontre que le taux de chômage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cependant,

la sous-population féminine représente 75 % des inactifs pour cette tranche d'âge. Cette forte inactivité (féminine) peut s'expliquer par des raisons socioculturelles. En effet, souligne le rapport de Mme Nana Aly, «72 % des intéressées sont des femmes au foyer».

Après avoir établi un test de «khi-deux» (ou test de chi-deux) entre la variable statut économique et la variable genre, précise-t-elle, il est obtenu que «l'hypothèse d'indépendance est rejetée». Et cela d'autant plus que «le genre d'un jeune de la tranche d'âge 18-35 ans influe sur son statut économique ; donc la probabilité d'avoir un emploi». Quant à l'analyse croisée entre le niveau de formation et le statut économique, elle met également en évidence une relation de dépendance entre les deux variables. Ainsi, les jeunes diplômés du niveau de formation supérieur constituent une part significative des chômeurs. Les jeunes n'ayant aucun de niveau de formation et ceux

ayant juste un niveau de formation primaire représentent la majorité des répondants actifs

«Ce constat met en lumière une tendance préoccupante où l'obtention d'un diplôme ne garantit pas nécessairement l'accès à un emploi. En revanche, les jeunes ayant un niveau d'éducation secondaire sont les plus représentés parmi les inactifs, soulignant une dynamique différente en fonction du niveau de formation», analyse la rapporteure de la FES. Son analyse montre que «le système éducatif ne parvient toujours pas à préparer les jeunes aux réalités et aux besoins du marché, exacerbant ainsi les défis liés à l'emploi pour cette population».

En s'intéressant aux 65 % d'actifs parmi la population des 18-35 ans, il est mis en évidence que le secteur informel domine avec plus de 70 % des jeunes qui travaillent. Ce chiffre atteint 77 % chez les jeunes femmes actives. De ce fait, les jeunes actifs sont souvent contraints à des emplois peu qualifiés et mal rémunérés prenant en considération que le SMIC au Mali tourne autour de 40 000 F CFA. Cette enquête «Mali-mètre» met aussi en évidence le fait qu'environ 5 % des jeunes actifs résident dans les régions du nord du Mali. Cela suppose un accès limité aux opportunités d'emploi dans ces zones. Tout comme les régions du sud sont particulièrement touchées par le chômage en concentrant une proportion significative de jeunes sans emploi et inactifs. Cette disparité régionale met en évidence les inégalités en matière d'accès à l'emploi avec le nord défavorisé en termes d'opportunités économiques et le sud plus fortement impacté par le chômage.

Le test de chi deux a permis de confirmer qu'il existe bien une dépendance statistique entre le lieu de résidence et le statut économique. D'une manière générale, les jeunes Maliens sont confrontés à de multiples défis concernant l'emploi. Il s'agit, entre autres, d'un taux de chômage élevé et persistant, particulièrement chez les jeunes hommes et les diplômés du supérieur ; une inadéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi ; une prédominance du secteur informel ; des inégalités régionales marquées, avec une situation particulièrement difficile dans les régions du nord.



### Les contrastes des défis liés au genre

En matière de chômage, le genre est un facteur important. «L'Analyse thématique de l'emploi pour la tranche d'âge de 18-35 ans au Mali» de FES (Mali-mètre) démontre que les hommes sont plus susceptibles d'être actifs et moins susceptibles d'être inactifs par rapport aux femmes. Cependant, paradoxalement, ils ont également une probabilité plus élevée d'être sans emploi. Et la situation matrimoniale influence l'employabilité. Ainsi, les jeunes mariés (monogames ou polygames) sont moins susceptibles d'être sans emploi que les célibataires.

Aussi, le niveau de formation présente-t-il une relation complexe avec l'emploi. Contrairement aux attentes, un niveau de formation plus élevé n'est pas systématiquement corrélé avec une meilleure employabilité. En fait, les jeunes ayant atteint un niveau de formation secondaire ou supérieur sont plus susceptibles d'être inactifs ou sans emploi par rapport à ceux sans formation.

### De la constance pour permettre aux Maliens d'exprimer leurs opinions sur des enjeux cruciaux

Depuis l'émergence de la crise multidimensionnelle de 2012, le Mali a traversé des périodes de turbulence qui ont profondément marqué le tissu social du pays. C'est dans ce cadre que la Friedrich Ebert Stiftung-Mali (Fondation Friedrich Ebert/FES) a initié Mali-Mètre. Il s'agit d'une enquête d'opinion visant à refléter les opinions des Maliens sur des enjeux d'actualité cruciaux. Menée régulièrement

dans les capitales régionales, y compris dans des zones sensibles comme Kidal, Ménaka et Taoudéni, cette enquête s'efforce de refléter fidèlement l'opinion publique à travers un échantillonnage rigoureusement fondé sur des critères démographiques essentiels tels que l'âge, le genre, le niveau de formation et le lieu de résidence.

L'objectif de la présente analyse est de combler le manque d'information sur le chômage en examinant de manière exhaustive les données recueillies entre 2019 et 2024 en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes Maliens âgés de 18 à 35 ans. En mettant l'accent sur les défis, les priorités et les attentes de cette tranche de la population en matière d'emploi, cette analyse vise à offrir un aperçu détaillé des réalités auxquelles ces jeunes sont confrontés (en matière d'accès à l'emploi) tout en évaluant l'efficacité des politiques publiques déployées pour répondre à leurs besoins.

Elle vise non seulement à dégager des enseignements clés sur la situation de l'emploi des jeunes au Mali, mais aussi à formuler des recommandations concrètes pour renforcer leur intégration sur le marché du travail. Les résultats obtenus doivent contribuer à enrichir les débats publics et à influencer de manière constructive la prise de décision politique, en veillant à ce que les priorités des jeunes soient davantage prises en compte. Mais, des ajustements ont été effectués pour garantir la qualité des données...

M.B  
Source: Le Matin

# Création des COFOV : Salutations et Reconnaissance pour l'Initiative



**4** 1 Chefs de village du cercle de Kangaba ont reçu solennellement leurs décisions de création des communautés le mercredi 18 septembre 2024. Cette initiative a été menée par la Commission Foncière Villageoise du Mali (COFOV) dans le cadre du Projet d'Appui à la sécurisation de la Tenure foncière et forestière des communautés. Ce projet, présidé par le Sous-Préfet de M. Chekou Ag Al Kalifa, vise à établir 114 commissions foncières villageoises (COFOV) dans 16 communes, 4 cercles et trois régions.

La mise en place des COFOV s'appuie sur la loi sur le foncier agricole (LFA) promulguée le 11 avril 2017 et le décret d'application No 0333/PR-M du 4 avril 2018. Grâce à ces dis-

positions légales, les commissions foncières de 41 villages des communes rurales de Kaniogo, Minidian, Maramandougou, Nougou et Séléfougou du cercle de Kangala ont été établies, avec des décisions de création prises par le Sous-Préfet de Kangaba. La remise solennelle de ces décisions a eu lieu le mercredi 18 décembre 2024.

Selon les explications du Secrétaire Général de l'Union des Associations et Coordinations d'Associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis (UACDDDD), M. Massa Kone, l'initiateur du projet, la loi sur le foncier agricole et son décret d'application ont permis la création des COFOV, contribuant ainsi à la sécurisation foncière des commu-

nautés rurales. Cette démarche favorise la paix sociale et le développement local.

Depuis 2021, l'UACDDDD a mis en place un processus interactif pour la création des commissions foncières villageoises, impliquant activement femmes et jeunes dans la gestion foncière. Ce dialogue intergénérationnel apaisé a renforcé les relations entre les habitants et l'administration, favorisant la cohésion sociale et la résolution des conflits.

Le représentant du chef de village, M. Moussa Sanogo, ainsi que le maire Kamory Keita, ont chaleureusement salué et apprécié l'initiative des COFOV et la remise des décisions de création aux chefs de villages, leur permettant



ainsi de bien gérer les litiges fonciers traditionnels.

Le Sous-Préfet central de l'arrondissement de Kangaba, M. Chekou Ag Al Kalifa, a assuré les responsables du projet et les 41 chefs de

villages que les autorités administratives ont pleinement adhéré et soutiendront cette politique de COFOV en jouant leur rôle primordial de coordinateur au niveau des villages du cercle pour une gestion efficace des litiges fonciers. En conclusion, le sous-préfet a demandé

que les responsables du COFOV bénéficient d'une formation adéquate pour mener à bien leurs missions respectives.

**Bokoum Abdoul Momini**



# CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

## MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie  
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés  
qui affilient et enrôlent frauduleusement  
des personnes non assujetties au  
Régime d'Assurance Maladie  
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO  
à des individus qui ne remplissent  
pas les conditions requises pour des  
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM  
a porté plainte contre deux sociétés qui  
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables  
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat  
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens  
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

# Reformes politique et institutionnelle : Pose de la Première Pierre du Siège de la Cour des Comptes



Le jeudi 19 décembre 2024 restera gravé dans les mémoires comme le jour où le Président de la Transition et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a officiellement posé la première pierre du futur siège de la Cour des comptes. Cette cérémonie, d'une grande importance symbolique et institutionnelle, a été honorée par la présence de nombreuses personnalités de premier plan, telles que le Premier ministre, le Président de la Cour Suprême, les Présidents des Institutions

de la République, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, ainsi que de nombreux membres du Gouvernement.

Cette étape marque la concrétisation d'une réforme majeure introduite par le Général Assimi GOÏTA suite à l'adoption de la nouvelle Constitution en juillet 2023. En effet, cette réforme a élevé la Cour des comptes au rang de 6<sup>e</sup> Institution de la République, démontrant ainsi la volonté du Chef de l'État de renforcer la trans-

parence et l'efficacité des institutions publiques.

Le futur siège de la Cour des comptes, implanté sur un terrain d'un hectare, sera un véritable symbole de modernité et de fonctionnalité. Avec ses 187 bureaux, ses salles d'audience, ses salles de délibération, son restaurant, sa bibliothèque et ses places de parking, ce bâtiment offrira un cadre de travail optimal aux magistrats et au personnel de la Cour. Cette conception reflète parfaitement



la vocation de transparence et de modernité de l'institution, tout en garantissant des conditions de travail idéales pour ses occupants.

Lors d'une interview, le Président Assimi GOÏTA a souligné l'importance des missions de la Cour des comptes, notamment la sauvegarde du patrimoine public, le contrôle des finances publiques et l'amélioration de la gestion administrative. Il a appelé à un usage responsable des nouvelles installations afin de préserver cet investissement pour les générations futures.

Le Président de la Cour Suprême, Dr Fatoma THÉRA, a salué cette initiative comme un témoignage tangible de l'engagement du Chef de l'État en faveur de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes. Il a souligné que malgré les contraintes budgétaires, la réalisation de ce projet illustre la volonté politique de renforcer les institutions du pays pour répondre aux attentes des citoyens en matière de transparence et de fiabilité.

En conclusion, la pose de la première pierre du futur siège de la Cour des comptes marque un tournant significatif dans l'histoire institutionnelle du pays, symbolisant un engagement fort en faveur de la transparence, de la modernité et de l'efficacité des institutions publiques. La Cour des comptes est une institution clé dans le contrôle et la supervision de la gestion des fonds publics.

Son siège, conçu comme un symbole fort de la transparence et de la discipline budgétaire, témoigne de l'importance accordée à la surveillance des comptes publics et à la garantie d'une utilisation optimale des ressources de l'État.

Selon le Dr Fatoma THÉRA, cet édifice offre un environnement propice à un examen approfondi et impartial des finances publiques, permettant ainsi de détecter toute irrégularité et de promouvoir une gestion financière saine. En tant qu'institution supérieure de contrôle, la Cour des Comptes dispose de compétences

étendues. Elle assure le contrôle de l'utilisation des fonds publics en se concentrant sur trois axes principaux : la conformité, la qualité des comptes et la performance. De plus, elle exerce des pouvoirs juridictionnels spécialisés, notamment en matière de discipline financière et budgétaire, ainsi que dans la répression des infractions financières.

Les missions de la Cour des Comptes incluent également un rôle d'assistance auprès de l'Assemblée nationale et du Gouvernement en ce qui concerne le contrôle de l'exécution des lois de finances, tel que prévu par la Constitution du 22 juillet 2023. Ce projet de siège marque ainsi un tournant majeur dans la réforme des institutions de notre pays, visant à instaurer une gouvernance plus efficace et plus en phase avec les attentes de la population.

**Fatou Sissoko**

# Le Mali face à un isolement dangereux : Niankoro Yeah Samaké met en garde contre le retrait de la CEDEAO



**D**epuis l'annonce récente du retrait du Mali de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les inquiétudes concernant les conséquences d'une telle décision pour le pays et pour l'intégration régionale sont vives. Fondée en 1975, la CEDEAO a joué un rôle crucial dans la coopération économique, la solidarité et la stabilité en Afrique de l'Ouest. Malgré les critiques, elle demeure un pilier essentiel pour

relever les défis communs tels que la sécurité, le développement économique, la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que la quête d'une prospérité collective.

Le Mali, en tant que membre fondateur, a toujours été au cœur de l'ambition d'intégration régionale de la CEDEAO. Un retrait de l'organisation ne représenterait pas simplement une rupture administrative, mais risquerait d'isoler

le Mali sur le plan diplomatique et économique. Les sanctions passées imposées par la CEDEAO ont déjà eu un impact néfaste sur l'économie malienne et sur la population. Un retrait définitif pourrait aggraver la situation en entravant les échanges commerciaux avec les pays voisins, en cette période où le Mali a particulièrement besoin de partenariats solides.



Sur le plan sécuritaire, alors que les défis transnationaux comme le terrorisme exigent une coopération régionale renforcée, s'éloigner de la CEDEAO représente un risque majeur. L'unité d'action est essentielle pour restaurer la paix et la sécurité dans le Sahel.

Il recommande de se rappeler que l'indépendance du Mali, obtenue grâce au leadership visionnaire de nos pères fondateurs, repose sur une aspiration profonde à l'unité africaine. Le président Modibo Keita, fervent panafricaniste, avait fait de l'intégration régionale et continentale une priorité stratégique pour construire une Afrique unie et prospère. Cet idéal ne doit pas être compromis, même en période de transition politique.

Les paroles de l'hymne national malien résonnent toujours avec une vision d'unité et de solidarité, soulignant que le destin du Mali est lié à celui de l'Afrique. Bâtir une Afrique unie est un devoir sacré qui dépasse les désaccords immédiats pour s'inscrire dans une perspective historique et stratégique.

Niankoro Yeah Samaké met en garde contre les dangers d'un isolement du Mali vis-à-vis de la CEDEAO, soulignant l'importance cruciale de maintenir l'unité et la solidarité régionales pour assurer la prospérité et la sécurité du pays et de la région. L'appel à la sagesse et au dialogue exprimé dans votre message est d'une grande importance en ces temps de transition pour le Mali. Il met en avant l'importance du panafricanisme et de la consolidation des relations avec les pays voisins de la CEDEAO.

Ce message de Yeah Samaké rappelle que le Mali, en tant que terre de dialogue et de convergence culturelle, joue un rôle crucial en tant que pont pour renforcer l'intégration régionale.

Il a souligné que le dialogue doit être la voie privilégiée pour surmonter les divergences avec les partenaires régionaux. Il est recommandé de participer aux discussions, de travailler à une réforme inclusive de la CEDEAO et de défendre les intérêts du peuple malien

au sein de la Communauté. Cela permettrait de rendre hommage à l'histoire du Mali et à sa responsabilité envers les générations futures.

Le président d'honneur du PACP a rappelé que le Mali a toujours été un pilier de l'intégration ouest-africaine et que le choix entre l'isolement et l'engagement envers une Afrique unie et solidaire revient aux dirigeants de la Transition. Un retrait de la CEDEAO serait considéré comme un recul historique, mais il est encore possible de faire preuve de sagesse, de renouer les liens fraternels et de poursuivre l'œuvre d'intégration pour laquelle tant de générations se sont battues.

Yeah Samaké a souligné que le salut du Mali réside dans le renforcement des rangs pour "faire de l'Afrique unie" une Afrique forte et solidaire. Il est rappelé que diriger c'est servir, mettant ainsi en avant l'importance du leadership au service du bien commun.

**Yacouba Ongoiba**



## COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

### Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

### Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

### Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

**OUSMANE KARIM COULIBALY**  
Directeur Général  
Chevalier de l'Ordre National

# Découverte révolutionnaire de l'empereur Aboubakar II : Le documentaire "African glory" illumine Bamako



La grande tournée "African glory tour" a récemment enflammé la ville de Bamako en proposant une expérience cinématographique inédite au public : la projection du documentaire-fiction "African glory". Réalisé par Thierry Siegfried Bugaud et soutenu par CANAL+ Impact, ce film récompensé raconte l'histoire méconnue de l'empereur Aboubakar II, remettant en question les récits traditionnels sur la découverte de l'Amérique.

L'empereur Aboubakar II, souverain de l'Empire du Mali, aurait entrepris une expédition transatlantique en 1311, naviguant avec une flotte de 2 000 navires, soit près de deux siècles avant l'arrivée de Christophe Colomb. "African glory" mêle habilement histoire, légendes et

recherches scientifiques pour offrir une nouvelle perspective sur l'histoire mondiale, mettant en lumière une page fascinante du patrimoine africain.

La projection du documentaire s'est tenue à l'Institut Français de Bamako le 10 décembre 2024, suivie d'une autre au cinéma Babemba deux jours plus tard, le 12 décembre. Le public a été captivé par le récit de l'épopée de l'empereur Aboubakar II, narré par Cheik Tidiane Seck, alias "Black Bouddha", qui a souligné l'importance de raconter les histoires marginalisées ou oubliées par les récits dominants.

L'implication du maestro Cheik Tidiane Seck dans la réalisation du documentaire a été cruciale, tout comme celle du réalisateur Thierry

Siegfried Bugaud, qui a salué la synthèse entre l'histoire orale des griots et les recherches scientifiques. Le soutien de CANAL+ Impact a été essentiel pour concrétiser cet événement culturel majeur, selon Moussa Amadou Cissé, responsable communication de CANAL+ Mali.

Les projections ont attiré une audience diversifiée, de chercheurs à cinéphiles, tous saluant l'initiative de remettre en question les récits historiques traditionnels et de promouvoir une vision africaine de l'histoire universelle. En mettant en lumière cette épopée méconnue, le documentaire "African glory" incarne un véritable hommage à la richesse et à la diversité du patrimoine africain.

**Arouna Sidibé**

# Région de l'Arctique : Les Forces Armées Russes présentes au même titre que celles de l'OTAN



Les Forces Armées Russes s'engagent activement à assurer la sécurité dans la région de l'Arctique, où l'OTAN renforce sa présence militaire, d'après les déclarations du chef d'État-Major Général Russe, Valéry Gerasimov. Selon Gerasimov, les actions jugées hostiles des États-Unis et d'autres pays de l'OTAN dans l'Arctique sont en augmentation. Il a souligné que ces nations intensifient leurs activités militaires dans les zones polaires et érigent des infrastructures militaires près des frontières de la Fédération de Russie.

Ces initiatives sont interprétées comme une coordination des actions anti-russes de l'OTAN

et de ses alliés dans la région, ce qui accroît les tensions et la menace potentielle de conflit, a-t-il ajouté. En réponse à ces menaces perçues, la Russie entreprend des efforts systématiques pour renforcer les capacités de combat de ses forces armées et moderniser les installations militaires dans les régions arctiques.

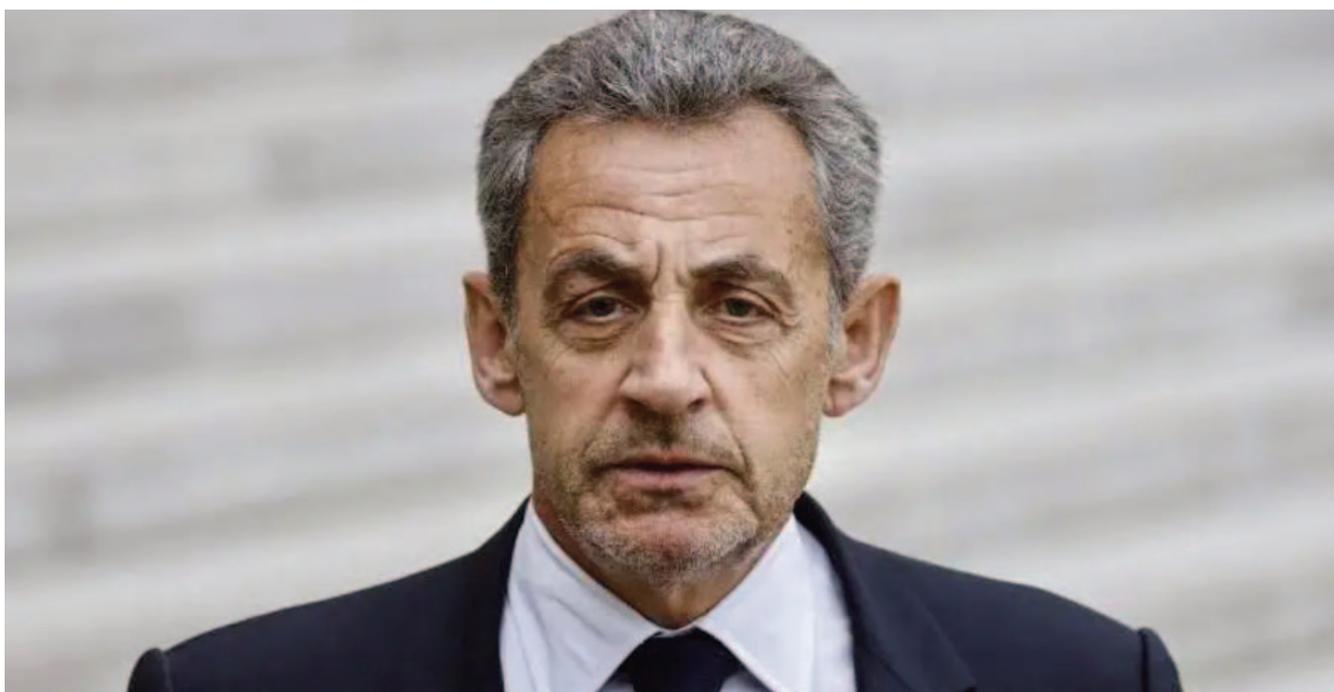
Le chef de la marine russe, Alexandre Moïseïev, a souligné en décembre dernier que l'augmentation de la présence militaire étrangère dans l'Arctique et les entraves imposées par les pays occidentaux aux activités économiques de la Russie dans la région sont les

principaux facteurs contribuant à la détérioration de la situation géopolitique dans le Nord.

De son côté, Iris Ferguson, sous-secrétaire adjointe à la Défense américaine pour l'Arctique et la résilience mondiale, a noté que l'OTAN porte de plus en plus son attention sur l'Arctique suite à l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'alliance. Cette montée des tensions et des activités militaires dans la région arctique soulève des inquiétudes quant à l'équilibre des forces et à la stabilité régionale.

**Arouna Sidibé**

# Corruption et trafic d'influence : La Cour de cassation confirme la condamnation de Nicolas Sarkozy



La Cour de cassation a rendu une décision majeure ce mercredi 18 décembre en rejetant les pourvois de l'ancien président Nicolas Sarkozy, de son avocat historique Thierry Herzog et de l'ex-haut magistrat Gilbert Azibert, suite à leur condamnation en appel pour des faits de corruption et de trafic d'influence. La peine prononcée pour chacun, d'un an de prison ferme à purger sous bracelet électronique, qui était jusque-là suspendue, est maintenant définitive.

Il s'agit de la première condamnation définitive de Nicolas Sarkozy. La Cour de cassation a confirmé la condamnation en appel des trois hommes dans l'affaire des écoutes, où ils ont été condamnés à trois ans de prison, dont un ferme sous bracelet électronique pour l'ancien président, avec une interdiction pour l'avocat Thierry Herzog de porter la robe pendant trois ans.

Les peines, suspendues pendant les recours devant la Cour de cassation, sont désormais

applicables. Nicolas Sarkozy devra être convoqué devant le juge d'application des peines pour fixer les modalités de son bracelet électronique, et il aura également la possibilité de demander une libération conditionnelle, en raison de son âge, à partir du 28 janvier prochain.

Cette décision intervient alors que Nicolas Sarkozy doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris dans une autre affaire, celle des soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. C'est dans le cadre de cette affaire que les écoutes téléphoniques ont révélé des échanges entre Nicolas Sarkozy et Thierry Herzog, mettant en lumière un pacte de corruption avec Gilbert Azibert.

Les avocats des condamnés ont toujours clamé leur innocence et ont soulevé des questions sur des prétendues illégalités commises dans le cadre du procès. Cette décision de la Cour de cassation marque une étape importante dans cette affaire judiciaire complexe et

médiatisée. Lors de l'examen devant la haute juridiction le 6 novembre dernier, les avocats de l'ancien président ont contesté une procédure qu'ils estiment entachée de nombreuses illégalités, de manquements et d'atteintes aux droits fondamentaux. Ils ont notamment soulevé l'illégalité des écoutes entre un avocat et son client, un point qui a déjà été débattu à plusieurs reprises.

Les avocats espéraient que la décision récente du Conseil constitutionnel rendue en septembre 2023 ouvrirait la voie à un nouveau procès pour leur client. En effet, ils estiment que cette décision nécessite un réexamen de leur demande d'annulation de toute la procédure. Depuis plusieurs années, le clan Sarkozy affirme que le parquet national financier leur a dissimulé une enquête parallèle visant à identifier une éventuelle taupe qui aurait informé l'ancien président et son avocat qu'ils étaient sur écoute.

**Arouna Sidibé**

# Tensions croissantes entre Bakou et Paris : Le président azerbaïdjanais critique le gouvernement français

Lors d'une récente interview accordée aux médias russes, le président azerbaïdjanais Ilham Aliev a vivement critiqué le président français Emmanuel Macron, qualifiant son gouvernement de "régime autoritaire" et accusant la France d'être "un État en difficulté". Ces déclarations provocatrices interviennent dans un contexte de relations de plus en plus tendues entre Bakou et Paris.

Pendant cette interview diffusée à la télévision nationale russe et relayée par l'agence RIA Novosti le 17 décembre, Ilham Aliev a pointé du doigt Emmanuel Macron pour ce qu'il considère comme une série d'échecs politiques et diplomatiques ayant plongé la France dans une crise profonde. Selon le président azerbaïdjanais, le comportement du gouvernement français, qu'il qualifie de "régime macronien

autoritaire", a entraîné une détérioration significative de la situation du pays.

Ilham Aliev a particulièrement critiqué l'ingérence française dans les affaires intérieures d'autres nations, dénonçant les actions de la France en Géorgie et condamnant ce qu'il perçoit comme des ambitions hégémoniques de la part de Paris. Les relations entre Bakou et Paris se sont également détériorées en raison de sujets sensibles tels que le soutien français à l'Arménie et les accusations d'armement de factions indépendantistes en Nouvelle-Calédonie portées par la France à l'encontre de l'Azerbaïdjan.

Il ressort de cette interview que les tensions diplomatiques entre la France et l'Azerbaïdjan sont à leur paroxysme, avec des conséquences

néfastes sur les collaborations économiques et politiques entre les deux pays. Ilham Aliev déplore la suspension de nombreuses coopérations qui étaient autrefois fructueuses, attribuant cette situation aux prétendues ambitions démesurées du gouvernement Macron.

Ces déclarations incendiaires du président azerbaïdjanais soulignent les difficultés croissantes des relations entre Bakou et Paris, mettant en lumière des différends majeurs et des divergences profondes quant à la vision politique et diplomatique des deux pays.

Arouna Sidibé



# CAF Awards 2024: Le Mali à l'honneur!



Le Palais des Congrès de Movenpick à Marrakech a brillé lors de la prestigieuse cérémonie des CAF Awards 2024. Cet événement incontournable du football africain a célébré les talents et les performances exceptionnelles qui ont marqué l'année écoulée.

La grande nouvelle de la soirée a été l'élection d'Ademola Lookman, joueur nigérian talentueux, en tant que Ballon d'or africain de l'année. Sa contribution remarquable sur les terrains de football a été reconnue et saluée par l'ensemble de la communauté sportive africaine.

Mais au-delà des trophées et des récompenses individuelles, c'est le Mali qui a véritablement brillé lors de cette soirée mémorable. En effet, l'ancien capitaine des Aigles, Seydou Keïta, plus connu sous le nom de Seydoublen, a été l'un des invités d'honneur de la cérémonie. Sa présence a symbolisé la fierté et le talent du football malien, rappelant au monde entier la richesse des footballeurs africains.

Seydoublen a eu l'honneur de remettre le trophée du meilleur club africain de l'année à Al Ahly d'Égypte, une équipe qui a brillé sur la scène continentale. Cette reconnaissance a souligné l'importance du football non seulement en tant que sport, mais aussi en tant que vecteur de fierté et d'unité pour les nations africaines.

Par ailleurs, la CAF a dévoilé lors de cette cérémonie le onze type africain de l'année 2024, mettant en lumière les meilleurs joueurs du

continent. Parmi eux, Yves Bissouma, le capitaine des Aigles du Mali, a été honoré pour ses performances exceptionnelles et son leadership sur le terrain.

Au-delà des rivalités sportives, les CAF Awards 2024 ont été l'occasion de célébrer la diversité, la passion et le talent des acteurs du football africain, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, dirigeants ou supporters. Cette soirée restera gravée dans les mémoires comme un moment de communion et de célébration du beau jeu.

En définitive, le Mali a une fois de plus prouvé sa place de choix sur la scène du football africain, portant haut les couleurs de tout un pays et rappelant au monde entier que le talent n'a pas de frontières.

**Fatou Sissoko**





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gèrerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1117 **Malikilé**

**1592 Malikilé**

Intégration et suivi aux membres de l'élite de leaders politiques - Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

**Le Combat de Yahya Samaké**

Défense de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1117 **Malikilé**

**1593 Malikilé**

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

**Renforcement de la coopération bilatérale**

1593

1117 **Malikilé**

**1594 Malikilé**

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

**Al Hassane reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre**

1594

1117 **Malikilé**

**1595 Malikilé**

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

Mémoire de Bamba / Chaguel

**Un tissu de mensonges ?**

1595

1117 **Malikilé**

**1596 Malikilé**

État de tension de fond pour l'ouest contre la dégradation - Une Initiative de Boubou Bakou Sanon et de l'Association Espoir en Afrique

Mali

**La rançon de la quête de souveraineté**

1596

1117 **Malikilé**

**1597 Malikilé**

Fin de guerre interarmées de Séno - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

**Pathétique Chaguel !**

1597

1117 **Malikilé**

**1598 Malikilé**

Haute diplomatie de l'ouest contre le Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

**Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024**

1598

1117 **Malikilé**

**1599 Malikilé**

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Khoumrouh (SPASSI)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

**Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?**

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23